



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Localisation

Département : Vosges

Commune : Remiremont

Autres communes :

## R500

Appellation : fontaine de la place de Mesdames

## Monument(s)

Appellation : fontaine de la place de Mesdames

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 04/04/1996

Étendue de la protection : Les huit fontaines ci-après : 1- fontaine de la rue de la Xavée, à l'intersection de cette rue avec le boulevard Thiers et la rue des Brasseries ; 2- fontaine des Dauphins, place de-Lattre-de-Tassigny, près du débouché de la rue de la Xavée, y compris le pavage, les bornes et les chaînes ; 3- fontaine du Cygne, place de la Libération, en bordure de la rue Charles-de-Gaulle ; 4- fontaine des Capucins, au droit du n°93 de la rue Charles-de-Gaulle ; 5- fontaine à deux bassins, sur le trottoir au droit du n° 113 de la rue Charles-de-Gaulle, près de la place de Maxonrupt, y compris la potence de couronnement ; 6- fontaine de la rue Maucervelle, au débouché sur la rue Georges-Lang ; 7- fontaine de la place de Mesdames, au centre de la place ; 8- fontaine du jardin des Olives, section AB 224, au centre du jardin enclos situé au sud-est du palais abbatial : inscription par arrêté du 4 avril 1996

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.